

**VOUS SOUHAITEZ
OUVRIR UN
SERVICE ÉDUCATIF
À L'ENFANCE EN
MILIEU FAMILIAL,
RECONNU PAR UN
BUREAU
COORDONNATEUR?**

Si vous avez à cœur le développement des tout-petits et qu'il est tout aussi important pour vous d'offrir un service éducatif assurant la santé, la sécurité et le bien-être des enfants, vous devriez considérer offrir des services éducatifs à la petite enfance en tant que responsable de garde en milieu familial (RSG).



**LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL RECONNU,
C'EST MON CHOIX POUR MON ENFANT**

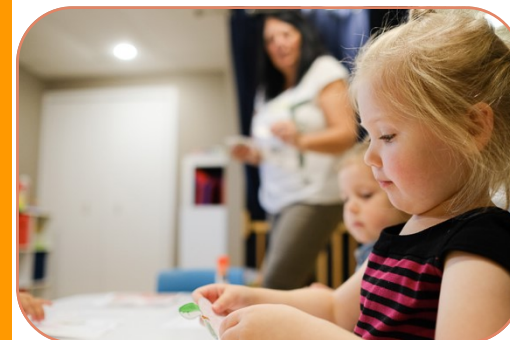


**Bureau coordonnateur
CPE La Fourmière
www.cpelafourmiere.com**

566, rue Panet
Mont-Laurier (Québec)
J9L 3A1

Téléphone : 819 623-7166 ou 1 866 623-7166
Télécopieur : 819 623-3860 ou 1 888 323-3860
Messagerie : info@cpelafourmiere.com

**Considérez une
carrière en tant
que RSG**



***Se faire
reconnaître à
titre de
responsable
d'un service
éducatif en
milieu
familial***

BC-CPE LA FOURMILIÈRE

Le bureau coordonnateur (BC) du Centre de la petite enfance (CPE) La Fourmilière coordonne les services éducatifs reconnus en milieu familial sur une partie du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle.

Les municipalités desservies par le bureau coordonnateur sont Chute-St-Philippe, Ferme-Neuve, Kiamika, La Macaza, Lac-Saguay, Lac-St-Paul, Lac-des-Écorces, Lac-du-Cerf, L'Ascension, Mont-Laurier, Mont-St-Michel, Nominique, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laus, Rivière-Rouge, St-Aimé-du-Lac-des-Îles et Ste-Anne-du-Lac un réseau de services éducatifs en milieu familial offrant 440 places subventionnées.

- Si vous êtes résidente d'une de ces villes;
- Si vous souhaitez faire carrière en éducation à la petite enfance tout en étant travailleuse autonome;
- Si vous voulez offrir des services éducatifs dans votre résidence et avoir accès au soutien pédagogique et technique dans un cadre professionnel et dynamique.

Visitez notre site web
www.cpelafourmiliere.com

Contactez Linda Bonami
Directrice du milieu familial
CPE la Fourmilière
819 623-7166 poste 228
lbonami@cpelafourmiliere.com

LE CPE-BC LA FOURMILIÈRE OFFRE AUX RESPONSABLES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL (RSG) UN LARGE ÉVANTAIL DE SERVICES PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES:

- Un soutien administratif personnalisé à toutes les RSG;
- Des rencontres d'information vous permettant d'être à l'affût de toute nouvelle réglementation du ministère de la Famille;
- Accès à des outils et des programmes d'activités pédagogiques ainsi que des outils de soutien à la réglementation;
- Accès à une bibliothèque de jeux, du matériel et de livres de références pédagogiques;
- Des services-conseils téléphoniques ou offerts directement dans votre milieu de garde pour répondre à vos questions, aider à l'élaboration et la mise en œuvre de plans de soutien, soutien à l'accompagnement d'enfants à besoins particuliers, dépistage précoce du développement de l'enfant, faire le lien avec les divers partenaires;
- Organisation de formation professionnelle de qualité;
- Un outil de gestion facile, des feuilles de réclamation de subventions et de fiches d'assiduité via notre site web;
- Un site web avec un espace réservé exclusivement aux RSG où vous retrouverez des outils administratifs, pédagogiques et en conformité;
- La possibilité pour les RSG d'afficher leurs places disponibles sur le site web;
- Un groupe Facebook offrant de l'information sur le CPE et sur l'éducation à la petite enfance.

DEPUIS L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI 143...

Vous devez obligatoirement être reconnu(e) par un bureau coordonnateur si vous offrez un service de garde privé dans votre résidence à plus de six (6) enfants, incluant vos propres enfants de moins de neuf (9) ans.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site du ministère de la Famille

www.mfa.gouv.qc.ca

Vous pouvez être reconnue par un bureau coordonnateur avec ou sans place subventionnée :

Avec places subventionnées :

- ◇ Le parent paie *8.05 \$ / jour ;
- ◇ La contribution du Ministère est de *28.88 \$ / jour /enfant;
- ◇ Si c'est un enfant de moins de 18 mois on additionne *10.57 \$ / jour /enfant;
- ◇ Si l'enfant est handicapé ou à besoin particulier, une subvention peut s'additionner.

Sans places subventionnées

- ◇ La RSG détermine la contribution des parents;
- ◇ Le parent a droit à un retour d'impôt (même situation qu'un service de garde privé).

* tarifs en vigueur jusqu'au 31 mars 2018



Service de garde en milieu familial

819 623-7166
1 866 623-7166

